AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

19 Février 1963.

Bulletin n° 2 du mois de FEVRIER 1963.

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS.

Les traitements d'hiver sont indispensables dans tous les vergers où de fortes pullulations de ravageurs ont été observées dans le courant de l'été. (Araignées rouges, Chenilles défoliatrices, Cochenilles, Psylles, Pucerons, etc...).

Dans les vergers convenablement entretenus, où aucune invasion grave n'a été constatée dans le courant de l'été dernier, ils ne sont pas absolument nécessaires. Toutefois, il conviendra de surveiller attentivement ces vergers au printemps, car souvent, les risques de pullulations brutales de certains ravageurs sont plus grands que dans ceux ayant reçu les applications hivernales.

MESURES D'HYGIENE GENERALE.

On profitera des opérations de taille ou d'élagage pour supprimer :

- les rameaux dépérissants, chancreux, ou porteurs de pustules de Tavelure.
- les pousses oïdiées.
- les fruits momifiés, bouquets de fleurs et jeunes fruits desséchés (Monilia).
- les pontes d'insectes en bagues ou en amas serrés.
- les touffes de gui.

Les Chancres ne pouvant être détruits par la taille, seront soigneusement excisés jusqu'aux tissus sains, et désinfectés, ainsi que les plaies importantes, à l'aide d'une solution de Sulfate de cuivre à 2 %, ou d'un enduit spécial à base d'Oxyquinoléine ou d'Oxyde de mercure.

Dans les vergers de pommiers et poiriers, l'enfouissement des feuilles mortes par un labour léger peut diminuer fortement les attaques primaires de Tavelure. Au cas où cette opération ne pourrait être effectuée, on réduirait les contaminations en traitant les feuilles au sol avec une solution de colorants nitrés à 1 %.

.../...

118

CHOIX DES PRODUITS.

Après avoir reconnu les parasites à combattre, l'arboriculteur pourra faire un choix parmi les produits commerciaux existants. Si certains de ceux-ci ont une action polyvalente, il faut retenir que chacune de ces catégories possède souvent une action spécifique contre un groupe d'ennemis déterminés.

- Les Huiles d'anthracène douées d'un très bon effet décapant, sont utilisées de préférence pour détruire les mousses et lichens. Egalement ovicides, elles s'utilisent à la dose de 2 à 4 % pour les essences à noyaux et de 4 à 8 % pour les essences à pépins.

- Les Colorants nitrés ou Dinitrocrésols sont également décapants, mais surtout ovicides (destruction des oeufs d'hiver). On doit les utiliser à la dose de 600 gr. de matière active par hectolitre d'eau. Leur action contre les Cochenilles est à peu près nulle.

- Les Huiles Jaunes (mélange d'huile d'anthracène ou d'huile blanche avec un colorant nitré) sont très actives contre les Cochenilles, les oeufs de Pucerons, d'Araignées rouges, de Chéimatobies et les Chenilles d'Hyponomeutes. La dose moyenne d'emploi est de 2 %.

- Les Huiles de pétrole sont caractérisées par leur excellente efficacité vis-à-vis des Cochenilles.

- Les Oléoparathions - Oléomalathions - Oléodiazinons détruisent les Cochenilles et les oeufs d'insectes. Ils présentent, en outre, l'avantage de pouvoir s'utiliser très près du débourrement sans craintes de brûlures.

EMPLOI DES PRODUITS.

Les oeufs de Pucerons et d'Araignées rouges étant plus sensibles en fin d'hiver à l'action de la plupart des produits, les traitements seront appliqués le plus près possible du débourrement. De plus, ils permettront d'atteindre certains insectes déjà sortis d'hibernation. Toutefois, l'application hivernale ne doit pas être réalisée trop tardivement en raison des risques de brûlures. Avec les huiles d'anthracène les pulvérisations doivent notamment être effectuées en plein hiver; les intempéries de la mauvaise saison complèteront l'action nettoyante de ces produits.

Il est déconseillé de traiter par période de gel, de pluie et par grand vent. Utiliser un pulvérisateur à forte pression (minimum 8 kg) permettant de lessiver l'ensemble de l'arbre.

.../...

DESINFECTION DES SOLS.

Nous rappelons l'intérêt que représente la désinfection des sols, notamment en culture maraîchère.

1°) DESINFECTION PAR LA CHALEUR

Des différents procédés employés, la vapeur paraît être le plus avantageux. Elle permet de détruire les spores de champignons, les larves et oeufs d'insectes, ainsi que certaines graines de plantes adventices. Toutefois, sa mise en oeuvre exige un matériel coûteux et le contrôle est souvent difficile.

2°) DESINFECTION PAR LES PRODUITS CHIMIQUES.

a) Produits à action nématocide.

Le D.D. (Dichloropropane - Dichloropropène) et le D.B. (Dibrométhane) s'appliquent au pal injecteur ou avec des appareils spéciaux. Le Vapam, également insecticide, fongicide, et herbicide, s'utilise en arrosage, 3 semaines avant les semis.

b) Produits à action fongicide.

Le Sulfate d'oxyquinoléine, le Thirame, (T.M.T.D.) et le Manèbe ont une bonne action contre les cryptogames agents de la fonte des semis. Le Quintosène (P.C.N.B.) est actif contre les Sclérotinia et Rhizoctonia. Le Formol peut être également employé pour la désinfection des terreaux de couche, à la dose de 10 litres au m2 d'une solution de 2 - 3 %. Le traitement devra être réalisé 15 jours avant plantation.

c) Produits à action insecticide

La lutte contre les Vers blancs, Vers gris, Vers fil de fer, Mouche du chou, Mouche de l'oignon, Tipules, Pucerons des racines, Myriapodes, etc., pourra s'effectuer par poudrage ou pulvérisation à l'aide d'un produit à base d'Aldrine, d'Heptachlore, de Chlordane, de Lindane ou de Parathion. Ces insecticides devront être enfouis par une façon superficielle.

Il est recommandé d'éviter l'emploi du Lindane dans les parcelles destinées à porter des légumes-racines, en raison du mauvais goût qu'il risque de leur communiquer.

Le Parathion, pour avoir toute son efficacité, ne doit être utilisé que lorsque le sol est suffisamment réchauffé.

Pour toutes informations complémentaires, se reporter à notre N° 18 du 5 Mars 1962, ou s'adresser à la Station.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BERNARD et C. GACHON.

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.

119